

C'est ainsi que sur la même liste figureront l'instituteur et l'assesseur, le giffleur et le giffle, le bûcheron et son client nifif.

Qui son monde.

L'AUTOCRATE MARCONNOIS

Il nous plaît de relever tous les actes de prudence mis en œuvre par Monsieur Dron pour avantagez ceux qui épousent sa haineuse politique, le format de notre modeste feuille ne suffirait pas. Nous nous borberons donc à relater le passe droit scandaleux auquel tout récemment il a donné son appui.

Les employés des Tramways avaient à faire leur médecin, et malgré la pression faite sur le nom de Monsieur Legache, c'est Monsieur Debuchy qui fut nommé à une grande majorité. Nous pensons que Monsieur Debuchy, châtié spontanément par les Intransigeants, était définitivement leur modeste ami, mais nous voulons d'avoir la preuve du contraire.

Faute de ce que les Employés des tramways avaient osé voter pour un médecin autre que celui qu'il avait détesté, Monsieur Dron suivit en campagne et lorsqu'il la main au directeur de la Compagnie. Cela lui causa tant d'embarras des dédérâts exprimés par son personnel, débarqua Monsieur Debuchy et établit à sa place Monsieur Legache.

Ce n'est pas plus difficile que cela, mais il n'en est pas moins vrai qu'en cette circonstance, les droits des employés ont été violés. Si le directeur de la Compagnie a tout pouvoir qui signifie le vote des employés ? Si Monsieur Dron voulait de toute force imposer Monsieur Legache qu'il avait besoin de laisser les employés, malades de choisir leur médecin ? Il a cru sans doute que sonne saussons, son protégé aurait enlevé le vote haut la main, mais il s'est trompé, car il y a longtemps que les employés des tramways, la majorité du moins, ont laissé compagnie au chef des soldaires.

S'il n'avait pas conscience de son impopularité avant le vote, le résultat qui l'obtint fut assez décevant pour qu'il s'en rendît compte. Aussi en imposant un médecin autre que celui qui lui plait, Monsieur Dron s'est indigné des employés des Tramways. A eux de se souvenir dimanche prochain.

23 Novembre 1903. — *Le Bourg* de l'Union des OUVRIERS.

My quatre ans, Messieurs Delphin Du-mortier, Quivron et Cie se réclamaient de vous, ils se disaient socialistes milités, mais il ne leur a pas fait longtemps pour être machine on affirme.

A peine élu à la mairie, Delphin fut le point de mire du bourgeois radical Dron, qui a l'oreille des promesses, et d'autres choses encore, l'a domestiqué et en a fait l'un de ses plus serviles adorateurs. Delphin a essayé un moment de donner le change, mais ses batteries ont été dénasquées, et tout en conservant pour les besoins de sa cause l'épithète de socialiste, il est devenu le plus acharné partisan du Bourgeois.

À force d'intrigues, à force de cajoleries il a entraîné dans son apostolat le très fameux Quivron. La chute de ce dernier est encore plus lamentable, s'il est possible. Après avoir été traité de loupé en plein conseil par le Maire, il a eu sa honte sans vergogne, et une simple invitation à un banquet au donjon d'appriover ce fougueux disciple de Guédeau.oubliant la cinglante épithète qui lui fut infligée, il tomba dans les bras de son insulier et scella avec les radieux un pacte, dont quelques bouteilles de champagne payées avec l'argent des contribuables furent la rançon.

Voilà Ouvriers, les gens qui une seconde fois viennent demander votre suffrage, ils vous ont indéniablement trompés; ils ont trahi votre cause, montrez leur tout les détails que vous avez pour des renégats.

DEUX COPAINS

L'Amis et **l'Egalité** se sont donné, à l'occasion des élections municipales, l'accord fraternelle. Le rédacteur de **l'Egalité** adresse aux partisans de Monsieur Dron et **l'Amis** reproduit la prose de **l'Egalité** en l'apposant.

Si tel est vrai que cette façon de protéger une chronique est très commode et ne coûte pas cher, l'effort intellectuel de la partie du **Destructeur de l'Amis**, nous nous demandons ce qu'en pensent les lecteurs de cette feuille quand ils lisent des coupures dans le reste de la suivante :

Ce sera donc contre la malaisante calotte, sans pas d'apologues, procédés de pression, contre les malodores machinations de mouchardage contre les travailleurs, qu'ils se groupent, sous un étendard, toutes les voix républicaines.

Le résultat dit : « Mal sera le résultat décisive entre le bleu rouge et le bleu noir.

Malheureusement pour un républicain, pour réussir à assurer le triomphe éclatant du premier, l'irréversible décessement de l'autre. »

Ou bien ils sont des socialistes et alors ils approuvent sans réserve cette prose spéciale à l'organe du parti, ou bien ils sont des radicaux et alors ils doivent être étrangement surpris de la ligne de conduite suivie par le journal qui a la prétention d'incarner le vrai radicalisme. A moins cependant, comme nous le supposons que radicalisme et socialisme soient l'un vert et l'autre jaune et que ces désignations ne servent qu'à tromper les bandards.

Qui va penser Monsieur Dron ?

PLAISANTERIE

Le Rédacteur de **l'Egalité** de la rue Verte, n'a rien trouvé de mieux à la suite de l'acclamation à laquelle il a nommé les candidats républicains antiminiéristes. En effet, dans son numéro de vendredi, au lieu de donner la preuve qu'ils étaient des avortons, ainsi qu'il les avaient précédemment qualifiés quelques jours auparavant, il est réduit à faire une jolie plaisanterie sur le nom, à consommation flamande d'un des candidats. Par malice pour lui le Flamand (est-ce l'adjoint) qui l'a renseigné est un père émigré. Il n'y a pas plus de fonds de pension dans le nom de Vanderveld, qu'il n'y a de cruche dans le nom de Gréuze.

Si nous plairait de perdre notre temps à passer en revue les noms des candidats flamands, nous arriverions la partie bello et les Vanoverschelde, les Dedonder (le ténébreux), les Con Tong billet, les Sales en bien, nous fourririons aussi matière à galéjade, mais les noms des candidats ne nous intéressent pas et nous avons à l' occasion de dire ce que nous pensons des personnes qu'ils désignent.

Demandez plutôt à Quivron, Delphin, Ledoux, Leffly, Darras, Loridan, Martin, Lecomte, et le conseiller de la rue de la Böhme, etc., etc., et ils vous supplieront de ne plus agiter cette question, de pour que nous les mettrions une fois pour toutes sur la sellette.

En tous cas sur ce terrain comme sur les autres, nous étendrons de pied ferme.

QUESTIONS INDISCRÉTES

Est-il vrai qu'à la séance du 14 Février 1902, M. le Maire Dron, en faisant le rapport concernant la création d'une Bourse du Travail à Tourcoing, disait, que son mandat lui permettait de disposer arbitrairement de tous les deniers de caisse communale, alimentée par toute force impôts ? Si Monsieur Dron voulait de toute force imposer Monsieur Legache qu'il avait besoin de laisser les employés, malades de choisir leur médecin ? Il a cru sans doute que sonne saussons, son protégé aurait enlevé le vote haut la main, mais il s'est trompé, car il y a longtemps que les employés des tramways, la majorité du moins, ont laissé compagnie au chef des soldaires.

S'il n'avait pas conscience de son impopularité avant le vote, le résultat qui l'obtint fut assez décevant pour qu'il s'en rendît compte. Aussi en imposant un médecin autre que celui qui lui plait, Monsieur Dron s'est indigné des employés des Tramways. A eux de se souvenir dimanche prochain.

23 Novembre 1903. — *Le Bourg* de l'Union des OUVRIERS.

My quatre ans, Messieurs Delphin Du-mortier, Quivron et Cie se réclamaient de vous, ils se disaient socialistes milités, mais il ne leur a pas fait longtemps pour être machine on affirme.

A peine élu à la mairie, Delphin fut le point de mire du bourgeois radical Dron, qui a l'oreille des promesses, et d'autres choses encore, l'a domestiqué et en a fait l'un de ses plus serviles adorateurs. Delphin a essayé un moment de donner le change, mais ses batteries ont été dénasquées, et tout en conservant pour les besoins de sa cause l'épithète de socialiste, il est devenu le plus acharné partisan du Bourgeois.

À force d'intrigues, à force de cajoleries il a entraîné dans son apostolat le très fameux Quivron. La chute de ce dernier est encore plus lamentable, s'il est possible. Après avoir été traité de loupé en plein conseil par le Maire, il a eu sa honte sans vergogne, et une simple invitation à un banquet au donjon d'appriover ce fougueux disciple de Guédeau.oubliant la cinglante épithète qui lui fut infligée, il tomba dans les bras de son insulier et scella avec les radieux un pacte, dont quelques bouteilles de champagne payées avec l'argent des contribuables furent la rançon.

Voilà Ouvriers, les gens qui une seconde fois viennent demander votre suffrage, ils vous ont indéniablement trompés; ils ont trahi votre cause, montrez leur tout les détails que vous avez pour des renégats.

Sur la demande d'un conseiller Municipal tendant à supprimer aux ouvriers étrangers les cartes d'abonnement au tramways, M. Dron promet de faire le nécessaire.

Quelle suite a-t-il donné à ce jeu ? Est-ce que comme par le passé, les Belges n'envahissent pas nos tramways matin et soir, et détriment des Français ?

— X —

Est-il vrai qu'à la séance du 17 Novembre 1903, Messieurs Salenbius et Duboisplombier ont déposé un vœu, pour que tous les étrangers travaillant dans les établissements municipaux soient remplacés par des Français dans le délai d'un mois.

Le mois dure depuis, onze ans, et les Belges pululent toujours à l'Usine à Gaz.

— X —

Est-il vrai que, la l'établissement de bains a été projeté à la séance du Conseil municipal du 3 Août 1888, et que seize mois après l'établissement ne soit pas encore terminé, s'il faut attendre au moins ce que Dron nous promettre cette fois-ci. Beaucoup de Tourquinois n'en verront jamais la réalisation.

Est-il vrai que le 30 Novembre 1887, à propos de l'emprunt concernant les grands travaux, le ministre décrivait à Monsieur Hassebroucq que... le recours de l'emprunt ne peut avoir lieu que pour des entreprises présentant un caractère d'utilité et d'urgence incontestables. Dron pourra-t-il nous dire si l'école des Beaux-Arts, présente dans le caractère d'utilité et d'urgence incontestable.

Est-il vrai que le 22 Février 1901, M. Cordon disait que la première impression est toujours la bonne et qu'il se hâte à rien d'avoir de beaux monuments s'ils sont enfoncés, mais qu'il faut encore si surtout les faire valoir.

M. Dron ne pourra-t-il faire graver ces mots sur le fronton de l'école des Beaux-Arts ainsi qu'à l'Etablissement de Bains.

Est-il vrai qu'à la page 54 du livre lectures et récitations morales qui est entre les mains des gosses de la troisième classe de l'Institut Coibert, il est dit : à la quatrième ligne sous la signature de H. Carrot, que la liberté de la discussion et de l'enseignement ne sont pas contenues par les espres sérieux. Donc c'est que ceux qui les confessent sont des imbéciles....

Est-il vrai que M. Hamon, adjoint, n'aurait consenti à faire parti de la combinaison Dron c'est-à-dire à être porté de nouveau sur sa liste qu'à condition :

1° Qu'un emploi serait réservé à l'Etablissement de Bains à son frère n'habitant pas Tourcoing !

2° Qu'un autre de ses frères ancien fourisseur de lait dans les Crèches, et Ecoles devait céder sa clientèle, par suite de la

création de la Ferme de la Bourgogne, ramperait M. Cas à la Voirie.

Il serait intéressant de savoir quelle somme de salaire la famille Hamon a déjà touchée à la ville depuis que M. Victor est adjoint.

Qui vous le dira ???

CA & LA

Le 17 Mai 1895 sur la proposition de M. le Maire, qui n'était pas M. Dron, la question de boulevard de ceinture est renvoyée à la commission de la voirie.

Comme on le voit, ce boulevard de ceinture a été mis en discussion bien avant l'avènement à la Mairie de sa Majesté Gustave I, et s'il s'attribue la paternité, c'est uniquement dans le but de s'en faire un tremplin électoral.

Et tous cas, quelqu'un en profitera, puisque 6 000 francs ont été votés pour frais d'étude. La bonne blague.

A propos de ces frais d'étude, pourrai-je savoir ce que sont devenus les 15000 fr. votés en 1897 pour le même objet ?

Pour membre nous informons nos lecteurs que la construction de l'école de l'Epinette au sujet de laquelle M. Dron bat la grosse caisse a été votée en 1895.

Depuis 8 ans, M. Lefebvre demande une école maternelle à la Marlière, mais rien ne vient.

Pauvre Lefebvre !!!

Pauvre Marlière !!!

— X —

En 1895 on votait 120000 pour un troisième étage, alors qu'il était question de la construction d'une école maternelle à la Marlière.

Depuis 8 ans, M. Lefebvre demande une école maternelle à la Marlière, mais rien ne vient.

— X —

Pour membre nous informons nos lecteurs que la construction de l'école de l'Epinette au sujet de laquelle M. Dron bat la grosse caisse a été votée en 1895.

Depuis 8 ans, M. Lefebvre demande une école maternelle à la Marlière, mais rien ne vient.

— X —

On vota 4210 francs pour augmenter le salaire des éboueurs, or 4 seulement ont profité de cette augmentation, soit 6 francs par semaine, ou 312 francs par an.

Qu'a-t-on fait du reste ?

— X —

On vota 4210 francs pour augmenter le salaire des éboueurs, or 4 seulement ont profité de cette augmentation, soit 6 francs par semaine, ou 312 francs par an.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

Tablant sur les chiffres donnés par M. le Maire, et doutous ne voulons pas suspecter l'exécudivité, l'exercice de 1903 laisserait une disponibilité de 480 000 fr. Entre une disponibilité et un bon, il y a la même différence qu'entre une chose réelle et une chose fictive. Cette disponibilité est du reste plus que mangée par le travail en cours et par les sommes qui restent à payer sur des travaux exécutés. Dans ces conditions, rien n'empêche M. le Maire d'établir son budget sous un jour plus favorable encore et de porter la disponibilité à un million, il eut suffi pour cela, un simple jeu de comptabilité qui n'est en aucune façon mis en suspicion son honnêté !

Mais nous voulons tabler sur des réalités et nous récusons ces subtilités de chiffres qui ne nous disent rien de précis. La vérité va :

Il y a en un emprunt de quatre millions 146 mille francs. Or de cet emprunt il ne reste plus rien, tout a été employé à des travaux dont nous avons démontré l'inopportunité, alors qu'il était si nécessaire de porter la disponibilité à un million, il eut suffi pour cela, un simple jeu de comptabilité qui n'est en aucune façon mis en suspicion son honnêté !

Mais nous voulons tabler sur des réalités et nous récusons ces subtilités de chiffres qui ne nous disent rien de précis. La vérité va :

Il y a en un emprunt de quatre millions 146 mille francs. Or de cet emprunt il ne reste plus rien, tout a été employé à des travaux dont nous avons démontré l'inopportunité, alors qu'il était si nécessaire de porter la disponibilité à un million, il eut suffi pour cela, un simple jeu de comptabilité qui n'est en aucune façon mis en suspicion son honnêté !

— X —

Decidément Monsieur le Maire n'agit que pour lui et considère les conseillers municipaux comme des domestiques, des quantités négligeables.

Oserait-il nier qu'il a demandé au Conseil municipal l'autorisation d'acheter une propriété du n° 118-120 de la rue Nationale, alors qu'il s'en était déjà rendu acquéreur ?

La réponse est à M. le Maire.

— X —

Decidément Monsieur le Maire n'agit que pour lui et considère les conseillers municipaux comme des domestiques, des quantités négligeables.

N'a-t-il pas chargé un instituteur du Blanc-Sec d'acheter un terrain devant sa résidence à ce quartier, sans même consulter les conseillers de ce quartier ?

Quelle est la différence entre le prix d'achat et celui qui a été payé ? Quelle commission a-t-on payé à l'instituteur pour servir d'intermédiaire ?

— X —

À quel usage a été affecté le crédit porté pour la police sous la rubrique « batiments à la frontière ». En dehors des grands cas que les malheureux agents ont touché quel chose ?

— X —

Qu'a-t-on fait du vaste dépôt par 47 conseillers demandant à ce que les conseillers municipaux puissent se rendre compte de visu de ce qui se passe dans les différents services administratifs ? C'est pour avoir voulu s'occuper de leur mandat que certains conseillers ont été expulsés de l'usine à gaz.

— X —

Qui va comment, bien que valant, on ne peut dire qu'un candidat domestique.

— X —

Et il y en a plusieurs comme ça.

— X —

G. Frei.

Dernier effort des anti-cléricaux!!!

Il nous vient de source certaine et par indication que les candidats de l'alliance-Radicale-Sociale-Anarchiste (salvez a. v. p.) se sont réunis Jeudi soir. La discussion a été chaude; comprenant que leur popularté était pour ainsi dire nulle et que les docteurs Mouvallois ne voulait plus d'eux, ils ont décidé d'employer les grands moyens.

Sur l'invitation de M. Dubucq ils se sont joints à M. Vincent et prononcé la prière suivante :

« grand Saint Antoine !

0, que l'on n' a pas en France de constructeurs assez intelligents pour faire des appareils à gaz pour l'usine de Bousbecque. M. Dron annonce dans la séance du 21 Février 1902, qu'il a passé un marché avec M. Mahieu de Menin (Belgique).

Le 4 Juillet 1902, sur une question posée par le conseil, M. Dron promet pour le 1^{er} Juillet 1903 que l'établissement des bains sera terminé, or nous sommes bientôt en Juillet 1904, et ce établissement est toujours au même point. Parbleu ! il n'a plus d'argent !

Le 7 Novembre 1902, le Conseil Municipal obéissant au désir exprimé par M. Dron, refuse un legs de 6.000 francs, fait aux Petites Sœurs des Pauvres par Mme Legiet. Comme on le voit, il n'a pas été déçu de la partie de la Société de l'Hôtel de Ville ayant le plus de succès.

Le 1^{er} Juillet 1902, on votait à l'unanimité, (comme dit Delphin), 9.000 francs pour le mobilier du 1^{er} étage de la salle du Conseil Municipal, quel lugubre hein ! Scalbert, et 200.000 francs pour deux patronages laïques. Prière à la Municipalité de nous dire on sont ces deux patronages ?

— X —

A une juste observation faite par un conseiller Municipal et relative à certains travaux s'élevant à 10.400 francs. M. le Maire a eu le toupet de répondre que la Commune de l'Hôtel de Ville avait accepté ces travaux.

Or il paraît que la commission de l'Hôtel de Ville n'a jamais été convaincue depuis depuis que M. Dron est Maire, et que l'adjoint Leconte avait commandé ces travaux.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 francs pour l'exercice de 1903.

Nous avons le devoir de couper, les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

— X —

Le BONI

S'il faut en croire l'*Avenir*, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480.000 franc